

UN COMITE DE PATIENTS AU CHR LIEGE

pour favoriser la collaboration et
le partenariat entre patients,
proches et professionnels

Par cette expérience, nos membres peuvent souligner concrètement les points forts, les faiblesses et les améliorations possibles pouvant rendre la vie du patient (hospitalisé ou non) plus confortable et plus rassurante. Ils ont aussi cette volonté de se porter relais de l'écoute des patients qui fréquentent l'institution.

C'est avec optimisme et solidarité que notre groupe travaille : après une mise en place effective, la volonté d'être utile et efficace est unanime.

Vous souhaitez obtenir des informations sur le Comité de Patients du CHR Liège ?

Nous vous invitons à contacter Nathalie Delbrassine
nathalie.delbrassine@chrcitadelle.be

Conformément à notre ROI, le comité a limité le nombre de patients ou proches à 10 membres.



Depuis plus de 30 ans, le CHR Liège se préoccupe des patients et de leurs proches en favorisant le partenariat et la collaboration étroite avec ceux-ci.

Dans la continuité de cette évolution et de toutes ces démarches, un Comité de Patients s'est créé naturellement en 2015 au CHR en vue de maintenir et améliorer la qualité et la sécurité des soins offerts, mais aussi afin de satisfaire les patients et leurs proches face à leurs demandes et besoins.

De qui est composé le Comité de Patients du CHR ?

Le Comité est composé de patients, de présidents (patients eux-mêmes) d'associations de patients (« Aidons », « Mon Cœur entre parenthèses »,...) qui représentent un panel assez étendu de pathologies chroniques et lourdes et d'une infirmière chef de service, qui assure le lien et la communication entre le CHR et les Membres du Comité.

Les patients du Comité sont suivis au CHR de la Citadelle de Liège, ils fréquentent par conséquent régulièrement l'institution.

Quels sont les rôles et missions du Comité ?

Les missions sont très larges et diverses :

- donner des avis sur différents projets institutionnels : architecture, outils d'éducation du patient, trajets de soins, site internet, accessibilité aux parkings de l'hôpital, ... ;
- proposer des actions afin de maintenir ou améliorer la qualité de prise en charge et de suivi des patients (exemples : déplacement de l'arrêt du citabus ; création d'une brochure « aide mémoire avant toute hospitalisation »;...)
- sensibiliser les professionnels du CHR aux attentes et besoins des patients avec la participation des membres en tant qu'orateurs;
- permettre des échanges entre patients ;
- ...

Comment fonctionne le Comité ?

Le Comité se réunit tous les 2 mois. Il peut également organiser des réunions supplémentaires en fonction des demandes et des besoins.

En plus des réunions de Comité, ses Membres sont conviés à différents Groupes de Travail ou Comités Institutionnels (exple: Comité Système de l'information, cellule qualité, GT satisfaction patients, comité institutionnel d'éducation à la santé,...).

Comment assurer la confidentialité des informations ?

Les informations partagées en Comité de Patients sont soumises à des règles de confidentialité assimilables au secret professionnel.

Dans ce but chaque membre a reçu une formation sur cette thématique.

En conséquence, une charte de confidentialité est signée par chaque membre du comité.

Les Membres du Comité témoignent...

Depuis sa création, nombre d'activités ont déjà mobilisé ses membres, tous bénévoles, dans un esprit de travail de groupe où chacun se porte volontaire à différentes actions en fonction de ses disponibilités et/ou de son parcours médical personnel.

Animé d'une volonté égalitaire, ce comité mixte, regroupe des patients aux parcours professionnels et médicaux différents qui se veulent le plus représentatifs possible de tous les usagers des services de santé.